

# Interactions UTC

1. [Interactions, le Magazine des Technologies Emergentes](#)
2. [Thématiques](#)
3. [Regards sur le monde](#)
4. Regard sur l'innovation par Anne Lauvergeon

## Regard sur l'innovation par Anne Lauvergeon

Présidente du directoire d'Areva de 2001 à 2011, Anne Lauvergeon est nommée par le Premier ministre Jean-Marc Ayrault présidente de la Commission Innovation 2030, composée d'une vingtaine de personnes – industriels, scientifiques et économistes. Le rapport a défini sept ambitions pour la France.

01 janv. 2014



# **Ces sept ambitions engagent-elles une véritable politique industrielle en France ?**

La Commission a été mandatée le 18 avril dernier pour sélectionner un nombre limité d'ambitions fortes reposant sur des innovations majeures. Ce travail complémentaire de celui de la Nouvelle France Industrielle s'inscrit dans le cadre des politiques industrielles et d'innovation du Gouvernement. Ces ambitions ont une vocation de long terme : stimuler l'innovation au sein des entreprises de toute taille autour de priorités durables pour que la France dispose de leaders mondiaux dans des secteurs en plein essor. Les 7 ambitions ciblées sont des opportunités à ne pas manquer qui s'appuient sur des attentes sociétales fortes et toujours plus présentes. Elles représentent des marchés potentiels très importants pour lesquels la France dispose d'atouts solides.

## **Quels sont les obstacles qui s'opposent à l'innovation dans ces secteurs ?**

Nos concurrents internationaux n'attendront pas la France pour se lancer à l'assaut de ces marchés. Nous devons en avoir conscience, arrêter le « zapping » et la dispersion, nous concentrer sur un nombre limité d'ambitions, et mobiliser tous les moyens (publics et privés) pour réussir. Notre société a peur d'innover. La Commission préconise des réformes de fond en matière d'éducation à l'entrepreneuriat et à l'innovation. Notre école doit enseigner et valoriser la prise de risque qui est la base de l'innovation. Nous devons créer un écosystème favorable à l'innovation. C'est pourquoi nous proposons d'instaurer un principe d'innovation complémentaire du principe de précaution.

## **Comment libérer les opportunités dans ces domaines ? Quelle création de valeur**

# envisagez-vous pour 2030 ?

Des concours d'innovation ont été lancés le 2 décembre, avec une enveloppe de 300 millions d'€. Quels sont les critères de sélection et quelles suites en attendez-vous ?

La Commission a sélectionné ces ambitions pour répondre à des besoins mondiaux. Les marchés de ces secteurs seront mondiaux et très importants (dessalement de l'eau de mer, valorisation des données massives). Les innovations majeures seront créatrices de richesses et d'emplois pour notre pays. Evidemment, cette création de richesses dépendra de notre capacité à conquérir ces marchés. C'est pourquoi la mobilisation doit avoir lieu dès aujourd'hui pour créer les champions économiques français de 2030.

Les concours mondiaux d'innovations ont pour objectif d'attirer les talents en France et de les soutenir pour créer les leaders mondiaux de demain dans les 7 domaines stratégiques ciblés. Ces concours sont ouverts à tous. Petite ou grande, française ou étrangère, toutes les entreprises qui souhaitent développer leur projet et créer de l'emploi en France peuvent faire acte de candidature. Ces concours se déroulent en trois phases. La première phase lancée le 2 décembre dernier a vocation à cibler une centaine de projets innovants qui seront soutenus, à hauteur de 200 000€ chacun, par l'Etat pour leur dépenses de R&D. Nous démarrerons la 2ème phase dans environ un an. Une sélection plus poussée permettra de choisir une trentaine de projets les plus innovants pour les accompagner dans leur développement. Les soutiens financiers publics pourront s'élever jusqu'à 2 M€ par projet et nous souhaitons cofinancer ces développements en partenariat avec le privé. Une troisième phase permettra de retenir une petite dizaine de projets pour les aider dans leur expansion avec des financements publics pouvant aller jusqu'à 20 M€ par projet. La sélection sera basée sur la cohérence du projet avec l'ambition choisie, son caractère innovant (technologique ou non), la faisabilité technique et/ou scientifique, son potentiel économique et surtout la capacité des candidats à mener à bien leur projet. Nous

voulons sélectionner des hommes et des femmes porteurs d'innovations !

## **Quel est le rôle de la recherche et des universités pour concrétiser ces ambitions ?**

Les appels à projets sont destinés à des entreprises seules ou en consortium, en association ou non avec la recherche publique. Les porteurs de projets sont libres de choisir les moyens pour développer le plus efficacement possible leurs innovations. La Commission a choisi sept ambitions dans des domaines où la France a des atouts, comme notamment une recherche publique et privée d'excellence. Des allers et retours entre développement industriel et recherche sont souvent nécessaires pour que les innovations répondent à un besoin réel et trouvent leur place au sein de la société. Mais c'est aux entreprises de décider : c'est elles qui seront candidates et ce sont leurs innovations qui seront sélectionnées.

### **En savoir plus**

Les sept ambitions définies par la Commission Innovation 2030 sont le stockage d'énergie, le recyclage des matières premières, la valorisation des richesses marines, les protéines végétales et la chimie du végétal, la médecine individualisée, le big data, la silver économie.